
Système d'injection liquide AGTIV®

Programme Saison 2020

- Premier Tech Agriculture recommande l'utilisation d'un équipement adapté, tel que le Système d'injection Dosatron®, pour l'application de ses inoculants liquides. Conçu pour une application facile des produits liquides AGTIV®, le Système d'injection liquide AGTIV® fonctionne à partir du débit de solution principal provenant du système existant d'application dans le sillon.
- Pour utiliser votre équipement avec le Système d'injection liquide AGTIV®, vous pouvez acheter l'une de ces composantes (voir images à la page suivante), et ce, via le réseau de détaillants de Premier Tech Agriculture.

Nom	Code	Prix détail suggéré
Système d'injection liquide AGTIV® (Pompe Dosatron® 2%)	710070	2 500 \$
Système d'injection liquide AGTIV® (Pompe Dosatron® 5%)	710074	3 050 \$
Pompe Dosatron® 5% pour Système d'injection liquide AGTIV®	710075	1 280 \$
Système d'agitation liquide AGTIV®	710080	1 400 \$

- Les prix sont avant les taxes et les frais de livraison. Notez que la vente est finale. Veuillez considérer un délai de livraison pouvant aller jusqu'à 3 mois après la date de la commande.
- Sur présentation d'une preuve d'achat (facture du détaillant) du Système d'injection liquide AGTIV® et des produits AGTIV®, Premier Tech Agriculture s'engage à rembourser par l'entremise du détaillant, cinq pourcent (5%) des achats totaux des produits liquides AGTIV® éligibles pour les saisons 2020 et 2021. L'agriculteur recevra son remboursement ou sa note de crédit du détaillant avant novembre de chaque année. Voir page suivante pour la liste des produits éligibles.
- Le total des remboursements ne peut excéder la valeur totale de l'achat de l'équipement AGTIV®, excluant les taxes de vente, mais incluant les frais de livraison.
- En tout temps, pour tout équipement AGTIV®, l'entretien et l'opération sont la responsabilité de l'agriculteur. La garantie sur les équipements AGTIV® est limitée à la garantie offerte par le fabricant, C&R Supply. Tout service après-vente doit être adressé directement au fabricant.
- Le détaillant doit retourner ce document signé, accompagné d'un bon de commande, à Premier Tech Agriculture à l'adresse courriel suivante : info@ptagtiv.com.
- L'installation de l'équipement AGTIV® doit être approuvée par un représentant de Premier Tech Agriculture. À cet égard, des photographies de l'installation doivent être envoyées à Premier Tech Agriculture à l'adresse courriel suivante : info@ptagtiv.com.

Nom de l'agriculteur : _____

Signature du détaillant : _____ Date : _____

Système d'injection liquide AGTIV® Programme Saison 2020

Produits liquides AGTIV® éligibles pour remboursement :

Produits AGTIV® éligibles	Code
AGTIV® BRADY • Liquide pour SOYA	710604
AGTIV® GRANDES CULTURES • Liquide	712204
AGTIV® POMME DE TERRE • Liquide	711004

Les divers équipements AGTIV® :

Nom	
Système d'injection liquide AGTIV® (pompe Dosatron® 2% ou 5%)	
Système d'agitation liquide AGTIV®	

V. CANADA_FR_20191108